



# GP10

## Rapport d'activité

Animateurs

*Anne Barbarin, Benjamin Valloire*

Rapporteur

*Thierry Bonnet*

# GP 10

## ➤ Liste des participants à jour

Société	Nom	Prénom
FNCCR	BARBARIN	Anne
Syntec	VALLOIRE	Benjamin
GRT Gaz	DE CLOSETS	Yolande
GRDF	BEAL	Jean-Antoine
FNTF	BAILLAT	Valérie
SERCE	LEDUEY	Bruno
Jérôme BTP	KIKELJ	Corentin
FNTF	DODELANDE	Ludovic
FNTF	BENARD	Jean-Eudes
Fédération des Travaux Sans Tranchées	BEHRENS	Jean-Christophe
CGT	BRAZZINI	Jean-Pierre
Syntec	LARRIVIERE	Virginie
Département 92	De Brouwer	Antoine
Syntec	CHAMPEYROUX	Anne
FP2E	BERGEAUD	Antoine
Enedis	AUZOUX	François
Enedis	FLEURDEPINE	Joseph
FNEDRE	BONNET	Thierry
PROTYS	LIOULT	Agnès
FNEDRE	MAREGIANO	Jean-François
GRDF	ORTOLLAND	Julien
Ministère DD DGPR	PECOULT	Christophe
Groupe NAT	LABENNE	Simon
Ministère DD DGPR	DEROUES	Margaux
FNTF	CLEMARES	Samuel
AITF	VILETTE	Patrick
SYNTEC (Tractebel)	CRUSE	Albane

## GP 10

### ➤ Réalisations de l'année et difficultés rencontrées

- Pour le GP10, l'année 2023 a été marquée par la poursuite de la concertation et de la rédaction du **livret n°2 du guide d'application de la réglementation consacré aux exemples de clauses techniques et financières à insérer dans les marchés de maîtrise d'œuvre** ;
- Le GP10 s'est réuni à plusieurs reprises durant le premier semestre **pour aboutir à une rédaction consensuelle** ;
- Le sous-groupe de travail ad'hoc du GP8 a été mis à contribution pour **relecture et harmonisation avec les 3 fascicules et le livret n°1** (mis en ligne en 2022) ;
- Le CA de l'Observatoire a été sollicité pour **rendre un arbitrage au sujet de la rédaction des recommandations en matière de rémunération des missions induites par la réglementation anti-endommagement** (périmètre de la mission de base et des missions complémentaires).

## GP 10

### ➤ Perspectives concernant les 12 prochains mois

- Mise en ligne du livret n°2 sur le site [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr) ;
- Démarrage de la concertation en vue de la **rédaction d'un livret n°3 consacrés aux exemples de clauses techniques et financières à insérer dans les marchés de détection et de géoréférencement de réseaux.**
- L'animation de la concertation et de la rédaction du livret n°3 est confiée à la FNEDRE.